

Ces informations sont mises à jour régulièrement via l'ORU Occitanie
Chaque établissement de santé doit REMPLIR SI-VIC et L'ESPACE PRO DE L'ORU OCCITANIE 2 fois par jour

Hospitalisations COVID +

Décès (à l'hôpital)	913 HOSPITALISATIONS EN COURS*					En attente d'info.	Retours à domicile	Total
	Réa.	Conv.	SSR	Psy.	Urg.			
278	262	545	100	4	2	0	1 470	2 661

Passages SU COVID+ Données non disponible à ce jour

5 080

Tests positifs

Hospitalisations COVID +

	Total Hopit.	dont Réa.
09	18	3
11	77	10
12	55	4
30	106	36
31	220	94
32	31	3
34	180	55
46	22	8
48	6	1
65	82	5
66	55	17
81	42	18
82	19	8

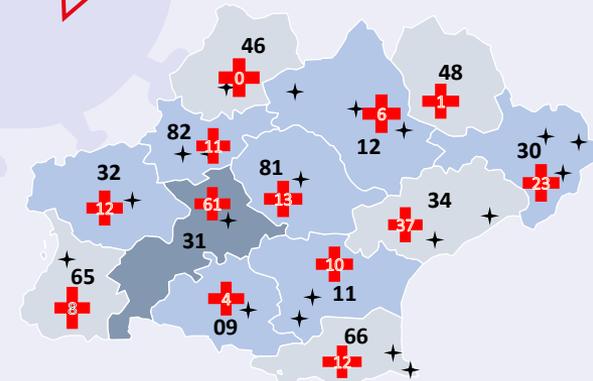
Disponibilités & tensions

	Réa.	Taux Dispo réa.	Pot. Réa. suppl.	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl.	Chbr. mortu.
09	9	45%	0	0	0%	4	3
11	11	42%	10	24	45%	4	6
12	11	58%	0	9	26%	1	2
30	29	28%	8	42	35%	10	19
31	80	31%	0	100	30%	29	42
32	5	42%	0	1	10%	6	14
34	71	42%	10	123	46%	40	26
46	6	30%	0	3	43%	6	4
48	6	67%	0	0	-	0	3
65	9	45%	0	19	49%	0	22
66	22	39%	8	14	18%	49	16
81	14	32%	4	40	56%	2	14
82	10	34%	0	6	16%	4	11

Activité des Services d'urgences

	DRM Total		DRM COVID	
	J-1	Evol.	J-1	Evol.
09	65	-58%	7	17%
11	186	-31%	34	-47%
12	117	-46%	35	-50%
30	523	-9%	66	12%
31	647	-26%	140	-10%
32	100	-44%	25	108%
34	711	-60%	127	-18%
46	92	-59%	13	-24%
48	42	-42%	15	15%
65	160	-23%	23	-32%
66	416	-17%	76	-10%
81	166	-29%	32	-3%
82	189	-34%	21	-36%

Organisation des appels au SAMU / Centre 15



- Lieu de consultations dédiées COVID-19 (198)**
créés à l'initiative des professionnels de santé libéraux et accessibles aux patients après régulation médicale (médecin traitant ou 15) – sites opérationnels ou en projet
- Ambulances COVID-19 en cours de déploiement**
- SAMU sans bascule**
- SAMU avec bascule possible**
- Cellule SAMU support de régulation des appels COVID-19**

Mesures concernant l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse

Publication de l'arrêté du 14 avril 2020, complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Cet arrêté indique que la première prise des médicaments nécessaires à la réalisation d'une IVG peut être effectuée dans le cadre d'une téléconsultation avec le médecin ou la sage-femme.

Les prises médicamenteuses peuvent être délivrées directement à la femme concernée par la pharmacie d'officine sur prescription médicale. Il allonge le délai pour la prise médicamenteuse jusqu'à la fin de la septième semaine de grossesse.

www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Arr%C3%AAt%C3%A9_du_14_avril_2020_version_initiale.pdf

Rappel sur la conduite à tenir pour la gestion de l'oxygène médicale en EHPAD et à domicile

Dans la mesure du possible, l'utilisation des concentrateurs individuels doit être privilégiée. En cas de tension en approvisionnement, leur remplacement par de l'oxygène liquide ou en bouteille ne présente pas de risque pour les patients. Toute autre solution alternative envisagée non prévue par les textes en vigueur doit faire l'objet d'une demande d'avis auprès de l'ANSM.

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

Message pour la population
Restez chez vous : la consigne est à respecter partout, pour ralentir la progression du virus et sauver des vies

24/24



Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers **communiqués de presse de l'ARS Occitanie**
- Le dernier **point de situation national du Ministère de la santé** (video)



Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr



En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSollSante](https://twitter.com/MinSollSante) [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire)
[@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Dispositif de soutien psychologique

Un dispositif de soutien psychologique et traumatique dans le contexte de la crise épidémique covid-19 a été élaboré par le CHU de Toulouse, à destination des personnels soignants, malades et familles.

<http://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Flyer%20-DSPPT%20COVID-19%20Soutien%20psy-2.pdf>

Note relative au statut des professionnels de santé ou autres, mobilisés dans les lieux de consultations dédiées au Covid-19

Cette note précise les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces lieux, leur configuration architecturale, leur équipement qui doivent respecter le cahier des charges validé et diffusé par l'ARS et permettre une prise en charge adaptée de la population au regard de leurs besoins de santé, des impératifs de qualité, de sécurité, d'hygiène et de mesures barrières à respecter.

<http://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Note%20Mobilisation%20et%20statuts%20PS%20dans%20les%20lieux%20d%C3%A9di%C3%A9s%20COVID%20V3%2014%2004%2020.pdf>

Dépistage et lieux de prélèvements des examens biologiques

Une mise à jour de la cartographie des lieux de prélèvements est disponible sur le lien suivant:

https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/LBM_COVID19_Occitanie_20200414.png

Addictovigilance

- La fiche de la DIHAL du 8 avril définit les recommandations pour l'accompagnement des personnes vulnérables en situation d'addiction.

http://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/FICHE%20RECOMMANDATIONS%20ADDITIONS%20SANTE%20MENTALE_Covid-19%2008042020.pdf

- La fiche sur la continuité des missions exercées par les CSAPA-CAARUD au stade 3 de l'épidémie.

http://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/180320%20FICHE%20structures%20pr%C3%A9vention%20PEC%20public_Covid19finalerect.docx.pdf

- Le CEIP-Addictovigilance de Toulouse a élaboré un bulletin d'information sur l'addictologie. Celui-ci propose une synthèse des mesures qui ont été prises afin de modifier les conditions de délivrance de médicaments à risque d'abus et de dépendance.

http://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Bulletin%20n%201%20CEIP-COVID_avril%202020.pdf

Santé numérique

Points remarquables à noter :

Le seuil des 30 000 téléconsultations, réalisées (depuis le 17 mars) par des médecins libéraux avec la solution Medic@m, a été franchi le 14 avril. Le CH de Bigorre a démarré la téléconsultation avec TéléO.

En détails

- 1639 téléconsultations réalisées dans Medic@m le 14 avril (+26%/J-7),
- 25 établissements déployés sur TéléO en région – 142 téléconsultations réalisées le 14 avril (-40%/J-7)
- 293 nouvelles fiches de télé-suivi COVID saisies dans SI ORU le 14 avril (activité stable par rapport à J-7), pour un cumul de 13 878 fiches saisies.
- 32 téléconsultations réalisées le 14 avril dans le cadre de DOMOPLAIES (+7%/J-7) ; 18 nouveaux demandeurs inscrits au service le 14 avril